

Image not found or type unknown



Validation trimestre suite stage professionnel

Par **basko**, le **24/04/2010** à **09:56**

Bonjour,
J'ai 58 ans, j'ai commencé à travailler à 15 ans.
En 1981 j'ai effectué un stage de formation professionnelle rémunéré de 16 mois suite à un accident du travail.
Faisant parti des longues carrières je pensais partir en retraite en 10/2010 mais la CRAM n'a validé qu'un seul trimestre pour les 16 mois de stage.
J'aimerais avoir des explications.
Remerciements.